



INFOS FMI N°01

Pour vous accompagner tout au long du déploiement de la Feuille de Match Informatisée (FMI), la Ligue de la Méditerranée de Football lance une newsletter dédiée afin de faire des focus sur les difficultés rencontrées par les utilisateurs (clubs et officiels) lors de l'utilisation de la FMI.

PARAMETRAGE DE LA DATE ET DE L'HEURE DE LA TABLETTE :

La date et l'heure des tablettes doivent être à jour pour pouvoir accéder le jour du match à la feuille de match de la rencontre.

RAPPELS SUR LA PROCEDURE DE SYNCHRONISATION :

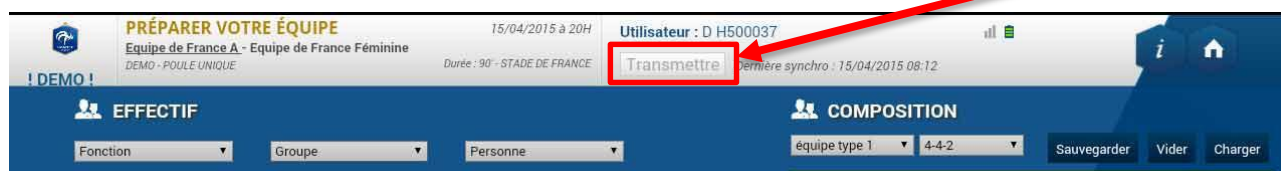
- **A quoi sert la synchronisation ?** Elle permet de récupérer sur votre tablette les données présentes dans les serveurs informatiques : les prochaines rencontres, la liste des licenciées à jour, vos travaux de préparation, ceux du club visiteur.

- **Comment transmettre aux serveurs informatiques ma préparation ?** Lors de la préparation de votre équipe pour la prochaine rencontre, il faut appuyer sur le bouton « ENREGISTRER la composition ».



Cela permet d'enregistrer la composition sur votre tablette uniquement (qui ne sera pas forcément celle utilisée le jour du match).

Il est donc nécessaire de la transmettre aux serveurs en cliquant sur le bouton « TRANSMETTRE ».



- **La dernière synchronisation par le club recevant : le club recevant doit obligatoirement faire une dernière synchronisation avant le match, à partir du samedi matin**, afin de récupérer la préparation de l'équipe visiteuse, mais également sa propre préparation si elle n'a pas été faite depuis la tablette utilisée le jour du match (préparation depuis une tablette personnelle ou via l'accès web sécurisé).

Ainsi, **le club visiteur doit obligatoirement TRANSMETTRE sa composition avant le vendredi soir minuit.**

MES LICENCIES N'APPARAISSENT PAS SUR LA TABLETTE :

Il faut en premier lieu **faire une « synchronisation »**.

Si le problème persiste, **désinstallez et réinstallez** l'application Feuille de Match Informatisée.

RECOURS A LA FEUILLE DE MATCH PAPIER :

La feuille de match papier doit être utilisée en dernier recours. Pour toute absence de FMI, les clubs et les Officiels ont l'obligation d'adresser des explications écrites à la Commission des Activités Sportives qui rendra une décision en fonction du niveau de responsabilité de chacun.

TOUTES LES INFORMATIONS ET SUPPORTS DE FORMATION F.M.I SONT SUR NOTRE SITE INTERNET

<http://ligue-mediterranee.fff.fr> => Rubrique [Infos Pratiques](#)